



COMITE MIDI-PYRENEES DE NATATION

Commission régionale des officiels natation course Réunion du 14 septembre 2013

Membres présents : Henri Bergeret, Marie-Thérèse Faugère, Edouard Fernandes, Eric Jany, Joëlle Lieux, Didier Meslet, Thierry Mouillaud, Alain Nadaud, Eric Philippe.

Excusés : Eric Drouillat, Rafaël Sanchez.

Début de la réunion à 9 heures 30

Bilan des formations de la saison :

Un bilan des formations de la saison est présenté par Didier Meslet. Pour la saison écoulée, on a eu :

- 9 officiels A dont 3 de Natation Estivale
- 51 officiels B dont 5 de Natation Estivale
- 252 officiels C dont 17 de Natation Estivale

La liste des officiels en fin de saison comprend 850 officiels. La liste des officiels de chaque département sera envoyée aux formateurs départementaux qui auront la charge de signaler les officiels ayant cessé leurs fonctions afin d'établir un fichier de base pour la nouvelle saison le plus fiable possible.

Une remarque est faite : le souhait d'utiliser au maximum tous les officiels qui se présentent à une compétition régionale, et d'éviter de les mettre en « remplaçants ». Néanmoins, cela n'est pas toujours possible quand il y a 25 officiels C inscrits pour un bassin de 5 ou 6 couloirs.

Nouveaux règlements FINA 2013-2017 :

Evolution des règlements : Les changements dans les règlements FINA sont ensuite étudiés par les membres de la Commission. Il s'avère que certains sont suffisamment importants pour recommander un recyclage de tous les officiels A et B de la région.

Cas du médecin de la compétition : Les interdictions sur les straps et bandages a un peu évolué. Il semble nécessaire d'avoir un médecin licencié à chaque compétition régionale. La Commission va demander au Comité directeur régional de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Contrôleur de virages en chef : La Commission recommande de n'utiliser les contrôleurs de virages en chef qu'en bassin de 50 mètres, et selon l'organisation mise en place par le juge-arbitre.

Harmonisation IRSO : Les membres de la Commission souhaitent vivement une harmonisation des pratiques au minimum au niveau de l'IRSO. Pour cela, il serait souhaitable qu'une réunion soit organisée entre les responsables des officiels de chaque région.

Officiels fédéraux liste FFN 11 :

Les membres de la Commission proposent deux officiels pour être sur la liste FFN 11 du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015. Il s'agit d'Eric Jany et de Joëlle Lieux.

Officiels référents des compétitions régionales :

Les membres de la Commission ont ensuite désigné les officiels référents des compétitions régionales selon la nouvelle procédure mise en place.

Les personnes pressenties seront contactées par Didier Meslet pour avoir leur accord.

Récompenses régionales :

La Commission établit ensuite une liste de cinq officiels qui seront proposés pour le diplôme de reconnaissance régional.

Une proposition est également faite pour le Trophée Michel Ducros.

Toutes ces propositions seront transmises au secrétaire général par Didier Meslet.

Recyclage et formation d'officiels A :

La Commission définit des dates de formation et de recyclage pour les officiels A. Celles-ci seront diffusées auprès des clubs de la région.

Les recyclages d'officiels A auront lieu les samedis 2 et 30 novembre 2013.

Une formation d'officiels A aura lieu le samedi 16 novembre 2013 toute la journée. Une deuxième journée de formation pourra avoir lieu plus tard dans la saison selon la demande des clubs.

Nombre d'officiels fédéraux par région :

Didier Meslet informe les membres du projet de demande au Comité fédéral d'accorder aux régions un nombre d'officiels fédéraux proportionnel au nombre leurs licenciés.

Une proposition est faite donnant aux régions de 2 à 5 officiels fédéraux par liste selon la moyenne de leur nombre de licenciés au cours des quatre saisons écoulées. Ce nombre serait ainsi revu au début de chaque Olympiade en fonction d'un barème pré-établi.

Julien Ville, secrétaire général du CRMP, doit se charger de soumettre ce projet aux membres du Comité directeur fédéral dans le courant du mois.

Questions diverses :

Tous les membres de la Commission ont été témoins au cours de leurs fonctions dans les jurys de l'évolution de l'utilisation des réclamations par les représentants des nageurs en cas de disqualification.

Chacun s'accorde à dire que cette dérive nuit au fonctionnement de notre sport.

Une réclamation pour une faute parfaitement avérée et reconnue par le nageur lui-même pour essayer de « tenter le coup et rattraper sa faute » n'est ni pédagogique, ni propice à la sérénité que doit avoir un officiel pour occuper correctement sa fonction.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 12 h 15.